



**Commune de ROUMOULES**  
**Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal**  
**Du 10 OCTOBRE 2018**

Présents : M. Gilles MEGIS, M. Robert AMBROSI, M. Jean BLANC, Mme Delphine CHAILLAN, M. Serge CHUDZIK, M. Alain COCUAUD, M. Jean-Philippe LO SCHIAVO, M. Sébastien MOHEN, M. Gilles PRIN-ABEIL, Mme Annie TAXIL et Mme Concetta ZUNINO

Absents excusés : Mme Annie BARATTA, Mme Marie-Christine DEAUZE, M. Laurent MANUEL, M. Alain Patrick ROY.

M. Sébastien MOHEN a été élu secrétaire.

M. Alain Patrick ROY a donné pouvoir à M. Gilles MEGIS

*Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour et propose de rajouter les points suivants :*

*Taille platane, maintenance pompe relevage assainissement école.*

*À l'unanimité, les conseillers acceptent l'ordre du jour*

- ❖ **Adoption du compte rendu** de la séance du 28 août 2018 à l'unanimité.
- ❖ **Cérémonie du 11 Novembre au monument aux morts à 11h30** suivi de l'apéritif dans le local de la future bibliothèque. Commander une gerbe au fleuriste de Riez. Pour la Toussaint mettre 4 chrysanthèmes au Monument aux morts et un sur la tombe de Pierre GUILLAUMOND.
- ❖ **Apéritif de fin d'année** pour le personnel communal le vendredi 14 Décembre 2018 à 18H30.
- ❖ **Vœux du Maire** : samedi 12 Janvier 2019 à 18H30.
- ❖ **Repas des plus de 60 ans** : dimanche 10 Mars 2019
- ❖ **N° 2018 – 062 – Lotissement Charet 2** : Accord pour le règlement et le cahier des charges concernant ce lotissement. Faire délibération. 11 Pour dont 1 pouvoir et 1 abstention.
- ❖ **N° 2018 – 063 - Travaux école** : Accord pour l'avenant n°1 à la SARL AIB concernant le changement de matériel (Ba 18 demandé par le bureau de contrôle) d'un montant de 1 392.00 euros HT. Faire délibération. A l'unanimité.
- ❖ **Entretien pompe de relevage assainissement école** : Accord pour le devis de la Sarl les Plombiers du Verdon pour un nettoyage deux fois par an, test alarme et remplacement pile si besoin d'un montant de 400.00 euros HT par An. A l'unanimité.
- ❖ **N° 2018 – 064 – Gîte 5 rue des Oliviers** : Accord pour les devis de maçonnerie à l'entreprise Monteiro pour un montant de 6 370 euros HT, plomberie à l'entreprise CLS pour un montant de 1 206.79 euros HT et peinture à l'entreprise CIOCCA pour un montant de 1 200 euros HT pour réparer ce gîte. Faire délibération. A l'unanimité.
- ❖ **Répertoire unique électoral**. La commission de contrôle sera composée par M. Jean-Philippe LO SCHIAVO, conseiller municipal, un délégué de l'administration et un délégué du tribunal.
- ❖ **N° 2018 – 065 – Motion de soutien à la régularisation opérationnelle sur le loup** : Accord pour cette motion. 10 Pour dont 1 pouvoir et 2 Abstentions Faire délibération.
- ❖ **N° 2018 – 066 – Certification de la gestion durable de la forêt communale** : accord pour adhérer au Programme de reconnaissance des forêts certifiées (PEFC) pour une période de 5 ans. Faire délibération. A l'unanimité.
- ❖ **Projet voirie 2019.** : à étudier.
- ❖ **Représentant au Conseil de Développement DLVA** : Monsieur Francis VISINI est proposé comme deuxième représentant pour la commune.
- ❖ **Elagages platanes** : Accord pour le devis de La société Altitude Paysage d'un montant de 1500 € HT.
- ❖ **Achat véhicule** : Reporté.

Gilles MEGIS  
Maire de Roumoules

